

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 08 JUILLET 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-04-11- ENVIRONNEMENT (8.8) – RAPPORTS ANNUELS
2020 DES DELEGATAIRES DES SERVICES D’EAU POTABLE**

DATE DE CONVOCATION : 01 JUILLET 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la salle de l’Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FRAULOB Odile (ayant la suppléance de FONTAINE André), CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), LALANCE Corinne (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme (départ après la délibération 2021.04.26 ; ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LE PIOUFF Lydie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ERDEM Olivier), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ADRAYNI Mustapha), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, MASSELOT Catherine, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, PICARD Denis, SEGALT Jean-François, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, MARIN Karine, MANSION François, MATTE Jean-François, ERZEN Gérald, ADRAYNI Mustapha, ASSFELD LAMAZE Christine, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021-04-26 : 10 avis de procuration. De la 2021-04-27 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MARTIN Vincent
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 53 PRESENTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 52 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 63 VOTANTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 61 VOTANTS.

Vu l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales relatif à la communication du rapport du délégataire à l'assemblée délibérante,

Vu les Décrets n° 2007-675 du 02 mai 2007 et n° 95-635 du 06 mai 1995 précisant les indicateurs financiers et techniques que doit comporter le rapport du service d'eau potable,

Suite à la prise de compétence « Eau potable » au 1er janvier 2020, il revient à la Communauté de Communes de procéder désormais à la présentation des rapports annuels des délégataires du service d'eau potable pour l'année 2020, conformément à la législation en vigueur en matière de transparence sur la gestion des services publics rendus à la population.

Vu la présentation en Conseil d'exploitation le 25 mai 2021,

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation des rapports des délégataires afférents à l'exercice 2020 pour le service public de l'eau potable.

Il s'agit plus précisément des rapport annuels 2020 produits par :

- SAUR pour le compte des communes de Fontenoy-Sur-Moselle et de Villey-Le-Sec.
- VEOLIA pour le compte des communes d'Ecrouves, de Bruley, de Lucey et de Villey-Saint-Etienne,
- SUEZ pour le compte des communes de Bois de Haye et Aingeray.

NB : les rapports complets sont consultables à la CC2T et mis à disposition le soir du conseil en séance.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX